

# CONTRAT DE SÉCURISATION PROFESSIONNEL

Un accompagnement renforcé pour sécuriser votre transition

## INTRODUCTION



Vous êtes concerné par un licenciement économique et avez adhéré au contrat de sécurisation professionnelle (CSP)

**Modalités d'accès :** Cette prestation est réalisée en partenariat avec France Travail. L'accès peut s'effectuer par orientation de votre conseiller référent ou par auto-positionnement direct via votre espace personnel France Travail.

### Objectifs de la prestation :

- Elaborer un plan de sécurisation professionnelle (PSP)
- Construire une stratégie de reclassement efficace
- Etre accompagné dans :
  - Une recherche d'emploi
  - une reconversion via une formation
  - une création ou reprise d'entreprise
- Bénéficier d'un suivi régulier avec un référent unique
- Sécuriser la prise de poste et l'intégration

La prestation comprend 3 phases :



#### PHASE 1

Diagnostic et définition de votre Plan de Sécurisation Professionnelle



#### PHASE 2

Mobilisation et accompagnement intensif à la réalisation de votre projet de reclassement professionnel



#### PHASE 3

Après votre prise de poste, bénéficiez d'un suivi de 6 mois

## POUR QUI ?

Salariés ayant adhéré au CSP à la suite d'un licenciement

## DEROULE ET METHODES

### Phase 1 - Diagnostic + PSP

- Analyser la situation
- Définir le PSP
- Clarifier les objectifs

### Phase 2 : Mobilisation et mise en oeuvre

- Accompagnement intensif
- Ateliers thématiques
- Entretiens réguliers
- Mise en relation entreprises

### Phase 3 : Suivi et sécurisation

- Entretiens mensuels
- Accompagnement à la prise de poste

## ATOUTS DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- Réfèrent unique
- Coaching individualisé
- Appui à la reconversion
- Accompagnement à la création d'entreprise
- Mise en relation avec les entreprises
- Partage d'expérience en collectif

## MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- Entretiens individuels réguliers
- Ateliers collectifs par thématiques
- Entretien de bilan

## ENGAGEMENT IF86

- Accompagnement centré sur la personne
- Expertise en transition professionnelle
- Référente Handicap disponible
- Conformité QUALIOPI

**Evaluation & Handicap** : La validation des acquis est réalisée par des mises en situation et un bilan de fin de prestation.

Nos sites de Châtellerault et Poitiers sont accessibles aux PMR. Pour toute situation de handicap, contactez notre Référente Handicap pour une étude personnalisée de vos besoins.

**Partenariat et financement** : Prestation opérée par Initiative Formation 86 pour le compte de Talent Solutions TINGARI. Financement intégral par France Travail pour les bénéficiaires éligibles (Demandeurs d'emploi, salariés en CSP).

S.A.S au capital de 7622,45 € - RCS POITIERS 421095589  
Siège : 2 rue Georges Rouault - 86100 Châtellerault -  
tél : 05 49 21 94 53  
Antenne 1: 6 allée du Nivernais - 86000 Poitiers  
Antenne 2: 17 rue Salvador Allende - 86000 Poitiers

MAJ 23/05/26